

Maîtriser le logiciel AGIRHE et ses nouvelles fonctionnalités 2024

DATES

- **Mardi 19/11/24:** Valognes
 - 14h - 17h
- **Mercredi 20/11/24:** Saint-Lô, CDG50
 - session 1 : 09h - 12h
 - session 2 : 14h - 17h
- **Vendredi 22/11/24 :** Avranches
 - session 1 : 09h - 12h
 - session 2 : 14h - 17h

PUBLICS CONCERNÉS

- gestionnaires RH, secrétaires de mairie

PRÉ-REQUIS

- se munir de vos identifiants (AGIRHE CARRIÈRE et INSTANCES MÉDICALES) et d'un PC portable (si vous n'en avez pas, le centre de gestion vous en prêtera un).

DURÉE

- une demi-journée

PRÉCISIONS CONCERNANT L'INSCRIPTION

Afin d'accompagner au mieux chaque participant lors de la formation, **le nombre de places par atelier est limité.**

Celles-ci seront **attribuées suivant l'ordre de réception des inscriptions.** Par conséquent et afin de permettre la représentation d'un maximum de collectivités, **seule l'inscription d'une personne par collectivité sera retenue.**

À cet effet, nous vous invitons à vous inscrire, dès à présent, par le biais des formulaires en ligne. **Notre équipe vous recontactera pour confirmer votre inscription.**

OBJECTIFS ET CONTENUS



Maîtriser les fonctionnalités actuelles et nouvelles d'AGIRHE "conseils médicaux" (avec travaux pratiques) :

- création d'une saisine du conseil médical
- générer l'imprimé de saisine
- déposer les pièces justificatives
- transmettre le dossier
- suivre l'avancement du dossier



Maîtriser les fonctionnalités actuelles et nouvelles d'AGIRHE "Comité Social Territorial (CST)" (avec travaux pratiques) :

- création d'une saisine du CST
- générer l'imprimé de saisine
- déposer les pièces justificatives
- transmettre le dossier
- suivre l'avancement du dossier
- consulter l'avis et le téléchargement



Revoir succinctement les modules déjà disponibles :

- la gestion des arrêts maladie, des contrats et des arrêtés RH
- les avancements de grade
- la promotion interne
- les lignes directrices de gestion (LDG)



INSCRIPTION : www.cdg50.fr/rencontre-des-territoires/